

Formation à la Conformité RGPD : les premiers pas

Le RGPD concerne toute entreprise, quelque soit sa taille. Aucune organisation, qu'elle soit privée ou publique, ne peut se soustraire à son application. Le règlement général sur la protection des données touche toutes les fonctions de l'entreprise : la commercialisation de ses produits ou services, les ressources humaines, la relation avec ses donneurs d'ordre et ses prestataires.

Cette formation vous permettra de situer votre activité professionnelle par rapport aux obligations qui vous incombent, et par rapport aux risques qui peuvent se poser à vous en cas d'infractions au règlement. À l'issue de cette formation, vous serez capable d'évaluer les risques et de prendre les mesures adéquates, éclairées et adaptées à votre activité.

Objectifs de la formation :

- Connaître les évolutions réglementaires imposées par le nouveau règlement européen
- Mesurer les impacts du RGPD sur les aspects organisationnels et sur les procédures internes
- Engager une démarche de mise en conformité

Public : Toute personne concernée par le traitement des données personnelles ou la mise en conformité des traitements au sein de son organisme

Pré-requis : Aucun

Compétences visées :

- Identifier les impacts du RGPD sur votre organisation et vos pratiques
- Savoir protéger les données collectées

Format de la formation : Formation en présentiel ou à distance Inter-entreprise

Nombre de participants : 15 participants maximum en présentiel et 6 participants maximum en distanciel

Durée : 1 journée / 7 Heures

PRIX : en inter-entreprise : 880 Euros HT/personne, avec possibilité de prise en charge par les OPCO (nous contacter). Tarif Intra-entreprise, nous consulter.

Programme pédagogique :

- 1) l'essentiel du RGPD
 - a. Comprendre ce qu'est une donnée personnelle et comment vous les collectez, vous les exploitez et vous les archivez
 - b. Comment gérer les données personnelles : les principes clés, la sécurité des données personnelles

- c. Droits et responsabilités : respecter le droit des personnes concernées, identifier votre responsabilité
 - d. Risques et sanctions : les risques financiers, les risques en termes d'image, en termes de réputation
- 2) Mettre en place les premières mesures nécessaires
- a. Opter pour la transparence : mettez en place une politique d'information sur les traitements de données à caractère personnel
 - b. Ressources Humaines : du recrutement au suivi des carrières, jusqu'au licenciement ou la mise en retraite, comment gérer chaque situation du point de RGPD ?
 - c. Activité commerciale : de la prospection à la signature du contrat, comment adapter l'activité commerciale aux contraintes du RGPD ?
 - d. Vous êtes victime d'une cyberattaque : comment anticiper et évaluer les risques ? Gérer les incidents en interne et en externe ?

Ce programme sera adapté en fonction de vos attentes et besoins

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

La formation sera validée uniquement après la validation du respect des prérequis par le candidat.

L'inscription peut avoir lieu jusque 5 jours avant le démarrage de la session, sous réserve de places disponibles.

CONTACT

Les demandes de renseignement peuvent se faire par téléphone au 06 12 87 10 26 ou par email à vt@andingcompany.com

ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES HANDICAPÉES

Lors de nos premiers contacts, nous vous proposerons un entretien afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place.

Le référent handicap est Valérie TAMMAM, que vous pourrez joindre au 06 12 87 10 26.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Modalité d'évaluation initiale

- Une évaluation préalable à l'entrée en formation est réalisée dès la demande d'inscription afin d'identifier les connaissances et les besoins de chaque futur participant.

Modalité d'évaluation finale

- Questionnaire d'évaluation sous forme de Quizz

MÉTHODES MOBILISÉES

Modalités pédagogiques

Notre formation s'articule sur une alternance d'apports théoriques et de pratiques :

- Exposés théoriques réalisés par notre intervenant
- Apport d'expériences de notre intervenant
- Travaux en sous-groupes et mise en situation.
- Échanges et retours d'expérience entre les participants.
- Exercices et ateliers d'application permettant aux stagiaires et à l'intervenant d'évaluer les progrès individuels et collectifs

Documentation remise aux stagiaires

- Kit stagiaire
- Engagé dans une démarche environnementale, tous les documents sont transmis au format PDF

Profil de l'intervenant : Expert RGPD certifié AFNOR

Votre intervenant :



Bruno LANCIEN - Associé - Expert mise en conformité RGPD

Bruno Lancien est spécialisé dans la mise en conformité des données personnelles et dans la sécurité de l'information. Juriste Numérique de formation, diplômé de l'ESCP, Bruno s'est dès 2009 investi dans la protection des données sensibles, dans le secteur Santé et la recherche. Il a depuis développé cette expertise dans différents secteurs d'activité : ferroviaire, automobile et dans le Secteur Public au sein duquel il a acquis une solide expérience.

Bruno est certifié par l'AFNOR Data Protection Officer (référentiel CNIL), et assume à ce titre des mandats de DPO externe. Il forme en outre les DPO à leur prise de fonctions.



Il a créé et dirige le cabinet CLIVEMAN Consulting depuis 2010.

Anding Company est organisme de formation enregistré sous le N° 11921449992 auprès de la Préfecture d'Île de France, référencé Datadock et certifié QJaliopi au titre des actions de formation.